



Canadian Association of Swine Veterinarians

Association Canadienne des Vétérinaires Porcins

39, rue William
Elmira (ON) N3B 1P3
Tél. : (519) 669-3350
Fax : (519) 669-3826
susan.tfio@bell.net
www.casv-acvp.com

Numéro 10 – Juin 2020

Bulletin du Conseil aux membres

Outils et programmes provinciaux pour se procurer de l'équipement de protection individuelle (EPI)

Alberta

• L' [Agriculture Training Support Program de l'Alberta \[en anglais seulement\]](#) aide les employeurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire à donner la formation requise aux nouveaux employés locaux.

• L'Alberta a également créé le site [ATB Nexus \[en anglais seulement\]](#), où les fournisseurs peuvent afficher l'EPI qu'ils ont à vendre à ceux qui en cherchent.

Colombie-Britannique

• L' [On-Farm Food Safety Program \(OFFS\) \[en anglais seulement\]](#), qui relève du Partenariat canadien pour l'agriculture, offre des fonds pour aider les entreprises agricoles et agroalimentaires à faire face à la COVID-19. Les entreprises admissibles peuvent obtenir des fonds pour acheter de l'EPI et assurer la sécurité du lieu de travail.

• L'organisation [Food and Beverage \[en anglais seulement\]](#) de la Colombie-Britannique offre au secteur agricole et agroalimentaire de la C.-B. une plateforme d'achat d'EPI à partir de laquelle les entreprises peuvent passer des commandes.

Manitoba

• Le site [B2B Manitoba](#) est un marché en ligne où les entreprises manitobaines sont mises en contact avec des fournisseurs d'EPI non médical et d'autres ressources dont elles ont besoin pour exercer leurs activités pendant la pandémie de COVID-19.

Annulation de l'AGA en personne de l'ACVP-CASV pour 2020

Nous avons prévu de tenir la réunion annuelle de l'ACVP-CASV en parallèle à la conférence d'octobre et la réunion annuelle de la WCASV cette année. Cependant, la WCASV a annulé son programme 2020 en personne en raison des restrictions imposées aux réunions et déplacements liées à la COVID. L'AGA de l'ACVP-CASV aura lieu en ligne **le jeudi 29 octobre 2020** de 11 h à 13 h, heure de l'Est. Des détails supplémentaires seront fournis plus tard cet été.



Mise à jour sur la validation complète de l'excellence du porc canadien

Les programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE ont été lancés en janvier 2019. Les provinces qui ont mis en œuvre les deux programmes devaient travailler avec leurs producteurs pour s'assurer que les exploitations qui ont terminé une validation complète dans le cadre des programmes AQC et BEA en 2019 doivent adhérer aux programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE lors de leur prochaine validation complète. Toute exploitation devant faire l'objet d'une validation complète en 2020 doit le faire dans le cadre des programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE

Au début de juin, le Conseil canadien du porc a adressé un avis à tous les offices provinciaux du porc concernant la validation complète de PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE. De nombreux producteurs atteignent leur date d'expiration ou la fin de la prolongation de trois mois de leur date d'expiration. Le CCP encourage une validation complète si possible tout en adhérant aux recommandations sanitaires provinciales concernant la COVID. Si la date d'expiration a déjà été prolongée, elle peut l'être à nouveau avec une validation partielle mais une visite de l'exploitation sera nécessaire dans les six prochains mois.

Si vous ne connaissez pas les programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE, nous vous encourageons à suivre une formation de validateur ou une formation de gestion EPC. Même si vous n'avez pas l'intention de faire des validations, c'est un excellent moyen de vous familiariser avec le programme. Pour plus de détails sur les possibilités de formation, contactez votre coordonnateur provincial au www.cpc-ccp.com/francais/contacts-at-cpe.

Modifications de la réglementation de l'ACIA sur l'oxyde de zinc

L'ACIA poursuit son processus de modernisation de la réglementation des aliments pour animaux. L'oxyde de zinc est utilisé à des niveaux antimicrobiens qui sont en dehors des niveaux nutritionnels recommandés. La proposition consiste à modifier la réglementation afin que les niveaux d'utilisation d'antimicrobiens ne soient pas autorisés.

L'ACVP-CASV, en collaboration avec le Conseil canadien du porc, préconisera le maintien de niveaux plus élevés d'oxyde de zinc pour l'alimentation des porcelets.

Le Conseil canadien du porc a été l'hôte d'une réunion sur la préparation à la lutte contre la peste porcine africaine

En juin 2020, le Conseil canadien du porc a organisé une réunion en ligne en deux parties réunissant le gouvernement, les offices provinciaux du porc et les intervenants du secteur. Ces sessions faisaient suite aux réunions tenues à Ottawa en novembre 2019. L'objectif était d'entendre des présentations sur les mises à jour de la préparation à la lutte contre la PPA aux niveaux national et régional.

Nouvelle-Écosse

• [Ignite](#) est une plateforme d'innovation rurale où les entrepreneurs, les entreprises en démarrage et les petites entreprises collaborent à mettre les consommateurs en contact avec des fournisseurs.

Ontario

• Le [Répertoire des fournisseurs d'EPI pour les lieux de travail](#) de l'Ontario, qui présente une liste de fournisseurs, se développe constamment.

Québec

Le ministère de l'Agriculture du Québec a ouvert une page web qui résume toutes les activités et le soutien du gouvernement en rapport avec la COVID. ([QA COVID Québec](#))

Île-du-Prince-Édouard

• Le ministère de l'Agriculture et des Terres de l'Île-du-Prince-Édouard offre un programme dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture afin d'aider les agriculteurs à faire face à la pandémie de COVID-19, à savoir [The COVID-19 Mitigation - Strategic Fund for Agriculture Project \(SFAP\) \[en anglais seulement\]](#).

Saskatchewan

• Le gouvernement de la Saskatchewan offre sur son site Web les [coordonnées de fournisseurs d'EPI \[en anglais seulement\]](#) (rubrique « Pandemic Suppliers »).

Il existe un Conseil d'administration exécutif national de la PPA, auprès duquel sont représentés les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les intervenants du secteur. Le Conseil supervise les activités dans le cadre de quatre piliers d'activité : 1) la prévention et le renforcement de la biosécurité ; 2) la planification de la préparation ; 3) la garantie de la continuité des activités ; et 4) la communication coordonnée des risques.

Il existe actuellement dix groupes de travail qui traitent de divers sujets liés aux quatre piliers d'activité :

- Biosécurité
- Stratégie porcine invasive
- Destruction et élimination
- Surveillance
- Contrôle des déplacements
- Approvisionnement en porcs
- Zonage
- Compartimentation
- Continuité des activités
- Communication

Lettre du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV à la RVC

Le Conseil d'administration de l'ACVP-CASV a adressé une lettre au rédacteur en chef de la Revue vétérinaire canadienne (RVC) concernant la question éthique posée dans son numéro de février et les lettres de réponse qui ont suivi. La question portait sur la nécessité perçue d'autoriser les vidéos d'infiltration afin de dénoncer les abus commis sur les animaux dans les exploitations agricoles.

Les lettres à la rédaction qui ont suivi se sont prononcées négativement à l'égard des vétérinaires spécialisés dans les animaux destinés à l'alimentation, contenaient des idées qui ne respectent pas le serment vétérinaire et étaient contraires aux principes de l'éthique médicale vétérinaire. Le contenu n'était pas non plus « des commentaires constructifs et professionnels faits dans l'esprit du débat intellectuel » comme l'indiquent les instructions du rédacteur de la RVC.

La lettre de l'ACVP-CASV demande que le Comité de rédaction de la RVC présente ses excuses pour avoir imprimé des lettres aussi irrespectueuses aux vétérinaires spécialisés dans les animaux de consommation et à leurs clients. La lettre de l'ACVP-CASV sera publiée dans le numéro d'août de la RVC.

Interface entre le porc sauvage et le bétail au Canada

Récemment, le Dr Ryan Brook, de l'Université de Saskatchewan, a fait une présentation intitulée « La modélisation et l'atténuation de l'interface entre les porcs sauvages et les animaux d'élevage au Canada » dans le cadre de la série de webinaires INKY 2020 Research Bites. Les sangliers européens ont été introduits dans toutes les provinces et croisés avec des porcs domestiques au Canada dans les années 1980 et 1990 dans le but d'établir un marché alternatif de la viande et des fermes de tir à haute clôture. Beaucoup de ces animaux se sont échappés ou ont été relâchés dans la nature sur de vastes étendues du Canada et se sont rapidement établis.

Considérés comme une espèce envahissante, les porcs sauvages causent des dommages considérables aux cultures, ont un impact négatif sur l'environnement et contaminent l'eau. Les porcs sauvages harcèlent également toute une série d'espèces animales et en font leur proie. Ils peuvent également être des réservoirs de maladies à l'interface entre la faune et le bétail. En Asie et en Europe, les porcs sauvages jouent un rôle dans la dynamique de la maladie de la peste porcine africaine.

Dans son exposé, le Dr Brook a examiné l'expansion des porcs sauvages au Canada, le chevauchement spatial avec les porcs domestiques à de multiples échelles, et a formulé une série d'options d'atténuation. Vous pouvez visionner le webinaire enregistré de 45 minutes à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=aMk7V-cJslI>

Nombre de cas de rage au Canada

À la fin de mai, 750 échantillons ont été soumis en 2020 à des tests de dépistage de la rage dans tout le Canada. Au niveau national, 23 échantillons ont été testés positifs. Les données provinciales sont affichées [ici](#). Les espèces sur lesquelles les échantillons positifs ont été prélevés sont :

Total au 31 mai 2020

Renard arctique	1
Chauve-souris	13
Bovin	2
Chien	2
Moufette	5
Total	23

La COVID-19 et les animaux

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, il y a eu peu de cas confirmés de COVID-19 chez les animaux. Vous trouverez ci-dessous un résumé actuel des cas d'origine naturelle signalés via ProMed. Il n'inclut pas les animaux positifs à la COVID résultant de la recherche sur le virus.

Vison – plusieurs exploitations d'élevage réparties sur au moins 13 sites aux Pays-Bas. Tous les sites infectés seront dépeuplés.

Chats – 11 au total - un en Belgique, un à Hong Kong, deux à New York (cas distincts), deux en France (cas distincts), deux en Espagne, un en Allemagne, un en Russie et un dans le Minnesota.

Plusieurs chats dans des élevages de visons aux Pays-Bas ont également été testés positifs à la COVID.

Tigres (quatre) et **lions** (quatre) au Zoo du Bronx.

Chiens – cinq - deux à Hong Kong (cas distincts), deux aux Pays-Bas (un dans un élevage de visons et un sans rapport avec les élevages de visons), et un dans l'État de New York

D'autres cas suspects d'animaux ont par la suite été jugés négatifs.

Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.

Mission : Être une voix réactive et proactive pour les vétérinaires œuvrant dans l'industrie porcine au Canada.